



## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE

DU 23 AVRIL 2009

Le Conseil Municipal de Brignais s'est réuni le 23 avril 2009, à 20 heures 30 en Mairie, sous la présidence de Monsieur Paul MINSSIEUX, Maire.

24 Conseillers sont présents  
8 Conseillers ont donné pouvoir  
1 Conseillère est présente pour partie

**Secrétaires de séance :** Thierry LOUIS et Anne RICOUX

---

Début de séance à **20 H 39**

#### **BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE** ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2008

**Par 31 voix pour et 1 abstention,** le Conseil municipal approuve le compte de gestion 2008 du Receveur municipal tel que présenté en séance, dont les chiffres correspondent à ceux du compte administratif 2008 de l'ordonnateur.

#### **BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

## ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008

**Par 27 voix pour, 4 voix contre** (Monsieur le Maire ne participant pas au vote), le Conseil municipal adopte le compte administratif exercice 2008 du budget principal de la commune, tel que présenté en séance.

- Le montant des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 12 212 156.54 € et le montant des recettes à 12 953 292.25 €, ce qui assure un excédent de 741 135.71 €.
- Le montant des dépenses de la section d'investissement s'élève à 2 706 363.41 € et le montant des recettes à 4 276 515.75 €, ce qui révèle un excédent de 1 570 152.34 €.

## BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – EXERCICE 2009

### AFFECTATION DU RESULTAT 2008

**Par 28 voix pour et 4 voix contre**, le Conseil municipal vote l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2008 comme suit :

- 648 483.83 euros au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)
- 976 678.25 euros au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté)

## BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2009

### VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2009

**Par 28 voix pour et 5 voix contre**, le Conseil municipal adopte le budget supplémentaire de la commune, exercice 2008, tel que présenté en séance, qui s'élève à 1 758 443.25 € pour la section de fonctionnement et à 1 915 429.07 € pour la section d'investissement, équilibrées en dépenses et en recettes.

## BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2009

### REPRISE DE PROVISION COMPTABLE

**Par 28 voix et 5 voix contre**, le Conseil municipal approuve la reprise de la provision budgétaire constituée en 1998 par l'opération semi-budgétaire suivante :

- Minoration du résultat d'investissement 2008 – compte 001 pour un montant de 152 449.02 €
- Intégration dans le budget supplémentaire 2009 de la recette correspondante au section de fonctionnement – compte 7815 de 152 449.02 €.

## ELECTION DE TROIS ADJOINTS

**Par vote à bulletins secrets**, le Conseil municipal procède à l'élection au scrutin secret de trois nouveaux adjoints, soit les septième (7<sup>ème</sup>), huitième (8<sup>ème</sup>) et neuvième (9<sup>ème</sup>) adjoints.

Et déclare élus compte tenu des résultats du scrutin :  
Jean-Pierre. BAILLY comme septième (7<sup>ème</sup>) adjoint,  
Teresa BERNARDINIS comme huitième (8<sup>ème</sup>) adjoint,  
Christophe REBOUL comme neuvième (9<sup>ème</sup>) adjoint.

Précise que la présente délibération sera affichée dans les 24 heures à la porte de la mairie.

## VACATIONS FUNERAIRES MODIFICATION DE MONTANT

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote le montant unitaire des vacations funéraires qui est désormais fixé à 20 €.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CONSEIL D'ADMINISTRATION – DEMISSION D' UN ELU – DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE ELU

**Par vote à bulletins secrets**, le Conseil municipal procède à l'élection d'un nouveau membre élu, pour siéger au Conseil d'administration du CCAS, comme suite à la démission d'un membre le 2 février 2009.

**Par 28 voix pour, 4 bulletins blancs et un bulletin nul,**

## MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

**Par 32 voix pour et 1 voix contre**, le Conseil municipal vote une subvention de 13 258 € à la Mission locale et autorise Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à cette participation.

## FETE DE QUARTIER DES PEROUSES COORDINATION PAR L'ASSOCIATION MIROIR AUX CULTURES SUBVENTION

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention de 1 500 € à l'association Miroir aux cultures.

**ASSOCIATION MUSICALE DE BRIGNAIS**  
SUBVENTION COMPLEMENTAIRE 2009

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,** le Conseil municipal vote une subvention complémentaire de 6 400 € à l'Association musicale de Brignais répartie comme suit :

- 4 700 € pour l'Harmonie municipale
- 1 300 € pour le Tourdion
- 400 € pour Summer Swing

**PISCINE MUNICIPALE**  
TARIFS D'ENTREE

**Par 32 voix pour et 1 voix contre,** le Conseil municipal donne son accord sur les tarifs et les conditions d'accès à la piscine municipale d'été pour la saison 2009 figurant ci-dessous :

**Pleins tarifs :**

|   |         |
|---|---------|
| Adulte Brignais (au dessus de 18 ans)   | 3,20 €  |
| Abonnement adulte Brignais (10 entrées) | 30,00 € |
| Adulte hors Brignais                    | 3,70 €  |

**Tarifs réduits (individuels) résidents de la Commune :**

Il sera appliqué un tarif de **1,80 €**

- aux jeunes (de 5 à 18 ans) et aux étudiants, respectivement, sur présentation de la carte nationale d'identité et de la carte d'étudiant,
- aux handicapés sur présentation d'un justificatif,
- aux adultes titulaires d'une carte « famille nombreuse »,
- aux groupes scolaires et centres aérés extérieurs à la commune.

Abonnement **5 entrées** au tarif de **9,00 €** pour les bénéficiaires mentionnés ci-dessus.

**Tarifs réduits (individuels) hors Commune :**

Il sera appliqué un tarif de **2,10 €**.

- aux jeunes (de 5 à 18 ans) et aux étudiants, respectivement, sur présentation de la carte nationale d'identité et de la carte d'étudiant,
- aux handicapés sur présentation d'un justificatif,
- aux adultes titulaires d'une carte « famille nombreuse ».

**Gratuité :**

La gratuité d'entrée à la piscine sera consentie :

- aux participants du Centre aéré et des groupes scolaires de Brignais,
- aux adhérents de l'Association sportive de Brignais section natation sur présentation de leur carte d'adhérent de l'année en cours,
- aux chômeurs en fin de droits ne percevant aucune indemnité, sur présentation d'une attestation délivrée par la Mairie.

En revanche, aucune gratuité ne sera consentie le week-end, sauf pour les enfants de moins de 5 ans qui bénéficient de la gratuité 7 jours sur 7.

**GROUPE SCOLAIRE CLAUDIUS FOURNION**  
DECLARATION DE TRAVAUX

**Dossier retiré**

**CUISINE CENTRALE**  
DECLARATION DE TRAVAUX

**Dossier retiré**

**SALLE DU GARON**  
DECLARATION DE TRAVAUX

**Dossier retiré**

**INONDATIONS AIDE DEPARTEMENTALE**  
DEMANDE DE SUBVENTION

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,** le Conseil municipal approuve la liste des opérations sur lesquelles des demandes d'aide départementale sont effectuées, autorise la réalisation de travaux de remise en état, et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à la demande de subvention correspondante.

## **EMPLOIS SAISONNIERS**

### **RECRUTEMENT POUR L'ETE 2009**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,** le Conseil municipal autorise le recrutement du personnel saisonnier sous statut contractuel selon la répartition suivante :

#### **Unité Logistique**

|              |            |
|--------------|------------|
| Jun 2009     | 1 poste    |
| Juillet 2009 | 1.5 postes |
| Août 2009    | 1.5 postes |

#### **Unité Cadre de vie**

|              |          |
|--------------|----------|
| Juillet 2009 | 2 postes |
| Août 2009    | 3 postes |

#### **Unité Espaces verts**

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| Du 15 Juin au 30 juin 2009 | 2 postes |
| Juillet 2009               | 2 postes |
| Août 2009                  | 2 postes |

#### **Unité Entretien des bâtiments**

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| Du 15 au 30 Juillet 2009 | 0.5 poste |
| Août 2009                | 1 poste   |

## **REMBOURSEMENT DE TITRES DE RESTAURATION**

### **REVERSEMENT A L'AMICALE DU PERSONNEL**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,** le Conseil municipal approuve le reversement à l'Amicale du personnel d'une somme de 1 250 € correspondant au remboursement de titres de restauration.

## **VOEU**

**EDUCATION – MOTION DU RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE (RASED)**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,** le Conseil municipal émet le vœu de préserver les interventions des éducateurs spécialisés dans le cadre du dispositif du RASED, afin de contribuer à garantir la réussite scolaire des élèves.

## **INFORMATIONS**

Le Conseil municipal est informé des suites de l'incendie criminel du 5 avril 2009.

Le Conseil municipal est informé du début des travaux de la Poste.

Le Conseil municipal est informé de la remise de la 3<sup>e</sup> Fleur à Brignais le 16 avril au Conseil Régional.

Fin de la séance à **23 H 29**